



Le Secrétaire
du Comité de Bassin

**PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DES
AFFAIRES INTERNATIONALES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
DU 8 NOVEMBRE 2013**

JS
ST

ETAIENT PRESENTS :

Président – Représentant des Collectivités Territoriales

SCHEPMAN Jean

Vice-Président – Représentant des Usagers

BRACQ Dominique

Représentants des Collectivités Territoriales

PRADAL Cyrille

Représentants des Usagers

FAICT Olivier

Représentants de l'Etat et de ses Etablissements Publics

En tant que représentant :

Monsieur MOSSMANN Jean-Rémi, représentant Monsieur DEMARCQ François

Membres consultatifs

THIBAUT Olivier

Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
assisté de Messieurs COURTECUISSÉ Arnaud, MARIEN Pierre, PENISSON Bruno et de Mesdames
DERICQ Christine, LESSENS Géraldine, MARTIN Delphine

Autres membres / Divers

BOULOGNE Michel, Représentant des Collectivités Territoriales aux CB / CA

ETAIENT EXCUSÉS :

Représentants des Collectivités Territoriales

DEFLESSELLE Claude

mandat à Monsieur SCHEPMAN Jean

THOMAS Thierry

Représentants des Usagers

BLONDEL Jean-Pierre,

mandat à Monsieur BRACQ Dominique

DELELIS Annick,

mandat à Monsieur SCHEPMAN Jean

Représentants de l'Etat et de ses Etablissements Publics

DÉMARCO François, Directeur Général BRGM, Représenté par Mr MOSSMANN Jean-Rémi

GRALL Jean-Yves, Directeur Général de l'ARS Nord Pas-de-Calais

HOTTIAUX Laurent, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales Nord Pas-de-Calais

PASCAL Michel, DREAL NPDC, Délégué de Bassin Artois-Picardie

Membres consultatifs

BAILLY-TURCHI Maud, Contrôleur Financier auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

BUR Dominique, Président du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

GRISEZ Claire, Commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Divers

VERHAEGHE Hubert, Représentant titulaire du personnel au Conseil d'Administration

LEFEBVRE Jean-Pierre, Représentant suppléant du personnel au Conseil d'Administration

LISTE DES MANDATS :

(Chaque membre peut donner mandat à un autre membre appartenant, soit au collège auquel appartient le mandant, soit à un autre collège.

Aucun membre ne peut détenir plus de deux mandats.

Les membres du collège de l'Etat et de ses Etablissements publics peuvent se faire suppléer par un membre du service ou de l'organisme auquel ils appartiennent)

Mandataire	Mandant
Collège des Collectivités Territoriales	
SCHEPMAN Jean	DEFLESSELLE Claude
Collège des Usagers	
BRACQ Dominique	BLONDEL Jean-Pierre
SCHEPMAN Jean	DELELIS Annick
Collège de l'Etat et des Etablissements publics	
MOSSMANN Jean-Rémi	DEMARCO François

L'ORDRE DU JOUR ETAIT LE SUIVANT :

1. Approbation du Procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 24 Mai 2013
2. Situation des engagements
3. Coopération Décentralisée
 - Projets de coopération décentralisée soumis à la Commission (**points proposés pour avis à la CPAIDD**)

Projets terrain

- Mongolie – Cap Calais – ACF
- Madagascar – Ville de Dunkerque – Association Fraternité Tout Horizon
- Haïti – Artois Com – Solidarités
- Sénégal – CA de Lens-Liévin – Association Peuples Humana
- Bénin & Burkina Faso – CA St Omer – Pseau
- Haïti – Commune de Louvroil – Secours Populaire Français

Missions d'Evaluation (point d'information)

- Mission en Mongolie (17 au 24 Avril 2013) – présentation du Carnet de Voyage et du rapport de mission
- Mission au Bénin et au Burkina Faso (30 Septembre au 10 Octobre 2013)
- Retour sur l'Atelier Coopération Décentralisée – Assainissement – 27 Septembre 2013 à Lille

4. Coopération Institutionnelle
 - Activité des Parlements Jeunesse
 - Point d'information PJE Artois-Picardie, PJE Escaut, PMJE
 - Activités liées aux coopérations institutionnelles (visites de délégation, renouvellement d'accord,...)
 - Pologne (RZGW Krakow)
 - Bulgarie (EURO-RIOB)
 - Turquie
 - Pérou
 - Ukraine (Crimée)
5. Divers
 - Proposition de Planning 2014

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

N° DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR	N° DE DELIB.	OBJET	ADOPTE	REFUSE	AVIS FAVORABLE TRANSMIS AU CA	AMENDE	OBSERVATIONS
1		Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 24 mai 2013	X				Unanimité
3	13-A- ...	Délibération coopération décentralisée (n°14454)			X		Unanimité.

JS

OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur Jean SCHEPMAN, Président de la Commission, ouvre la séance à 14 h 30.

Il tient à remercier l'équipe qui l'a accompagné lors des récents déplacements de coopération internationale en mission d'évaluation au Bénin et au Burkina Faso (Monsieur THIBAUT, Monsieur COURTECUISSÉ, Nicolas ROCHAS de l'Agence régionale d'urbanisme et de Développement de Saint Omer, Guillaume AUBOURG du Programme Solidarité Eau).

Il souligne que des liens importants ont pu se créer à l'occasion de ces déplacements avec certains maires et acteurs locaux.

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DES AFFAIRES INTERNATIONALES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU 24 MAI 2013

Monsieur SCHEPMAN demande si des remarques sont à formuler concernant la rédaction du procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 24 mai 2013.

Aucune remarque.

Le procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 24 mai 2013 est adopté à l'unanimité.

2 - SITUATION DES ENGAGEMENTS - ACTION INTERNATIONALE

Monsieur COURTECUISSÉ présente la situation des engagements relative aux deux sous-lignes de la ligne X 33 « action internationale » :

- X330 : action internationale - coopération décentralisée
- X331 : action internationale - coopération institutionnelle

	X330	X331	TOTAL X33
Dotation initiale 2013	985 000,00 €	15 000,00 €	1 000 000,00 €
Décision modificative des dotations d'engagement du 16/01/2013	-150 000,00 €	150 000,00 €	
Reste à engager suite à décision modificative	835 000,00 €	165 000,00 €	1 000 000,00 €
Engagements décidés depuis le 1er janvier	597 650,00 €	154 279,01 €	751 929,01 €
Engagements proposés à la CPAIDD du 08/11/13	224 912,00 €	0,00 €	224 912,00 €
Reste à engager	12 438,00 €	10 720,99 €	23 158,99 €
% d'engagement	98,51%	93,50%	97,68%

Monsieur COURTECUISSÉ souligne le taux d'engagement important de la ligne action internationale à l'issue de la CPAIDD du 8 novembre 2013.

Il explique que ce taux s'approchera des 99 % à la fin de l'année 2013 puisqu'est prévue, concernant le volet institutionnel, la visite d'une délégation du RZGW de Cracovie (8 au 11 décembre).

3 - COOPERATION DECENTRALISEE

3.1 – PROJETS DE TERRAIN

Monsieur COURTECUISSÉ, avant de présenter en détail les projets de coopération décentralisée, en référence au dossier 3.1. « projets de terrain », rappelle l'application de la grille d'évaluation :

GRILLE DE SELECTION DES DOSSIERS DE COOPERATION DECENTRALISEE EAU ET ASSAINISSEMENT
CPAIDD du 8 novembre 2013

Thématique	Critères	Nombre de points maximum	ACF Nonpoite	Peuples Humains Sénégal	Solidarité internationale Haïti	FTM Madagascar	SPF - Nord Haïti	
Contenu du projet	Echelle d'intervention	2	2	2	1	1	1	1: Une commune, un village 2: Plusieurs communes/villages
	Durée du projet	2	2	2	0	0	0	1: deux ans 2: trois ans
	Etude Préabilité/diagnostic	3	3	3	3	3	3	1: Etude technique sommaire 2: Etude technique détaillée 3: Etude technique + sociologique (évaluation de la population)
	Volet Accès à l'eau	2	1	2	0	2	2	1: Forage + pompe 2: Forage + pompe + alimentation (château, réseau d'eau...)
	Volet Assainissement	2	2	1	2	0	0	1: latrine 2: latrine et gestion des boues
	Volet Gouvernance	2	2	0	2	2	1	1: Formation + Comité d'usagers 2: 1 + appui à la gestion pérenne des ouvrages eau et assainissement
	Capitalisation	2	2	0	1	1	1	1: Développement de guides, recueil de bonnes pratiques... 2: partage avec d'autres structures des éléments de capitalisation
Localisation du projet	2	2	1	2	1	1	1: Développement de guides, recueil de bonnes pratiques... 2: partage avec d'autres structures des éléments de capitalisation avec la structure (communauté/coopérative) du bassin 3: 1 + appui à la gestion pérenne des ouvrages eau et assainissement	
Coherence du projet avec la politique nationale de l'eau	2	2	1	3	1	1	1: Coherence avec les priorités nationales 2: 1 + présence de l'unité internationale dans le financement 3: 1 + 2 + autres agences de financement impliquées	
TOTAL	20	18	12	14	11	10		

Informations complémentaires

Opération réalisée dans le cadre d'un jumelage entre collectivités	non
Taux d'accès à l'eau dans le secteur du programme	NC
Taux d'accès à l'assainissement dans le secteur du programme	NC

non	non	non	non	non
NC	NC	NC	NC	NC
NC	NC	NC	NC	NC

La grille permet de hiérarchiser les dossiers et de les comparer entre eux.

Les dossiers obtenant une note supérieure à 12 sur 20 sont présentés avec avis favorable à la CPAIDD et au CA et les dossiers obtenant une note inférieure à 12 sur 20 sont reportés à la dernière CPAIDD et CA de l'année et sont aidés en fonction des crédits restants.

Deux dossiers sont présentés à la CPAIDD du 8 novembre 2013 avec une note inférieure à 12 sur 20 :

- Dossier porté par le Secours Populaire Français pour l'amélioration de la distribution d'eau pour la 11^{ème} section de la commune de Carrefour à Haïti. Il a été proposé à la CPAIDD du 24 mai 2013 de ne pas statuer et de reporter l'examen de ce dossier à la CPAIDD du 8 novembre, en fonction des disponibilités financières,
- Dossier porté par l'Association Fraternité Tout Horizon pour améliorer l'accès à l'eau potable d'un village de la commune de Manandona à Madagascar.

Projets de Coopération décentralisée Dossiers proposés pour avis de la CPAIDD avant décision du CA

Monsieur COURTECUISSÉ présente les points n°3.1.1 à 3.1.6 de l'ordre du jour tels que figurant dans le dossier de séance.

6 dossiers de coopération décentralisée sont soumis à l'avis de la CPAIDD pour un montant total de participation financière de 224 912,00 €.

Projets de terrain :

- 1) DOSSIER EN FAVEUR DE « ACTION CONTRE LA FAIM » : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'EAU, L'HYGIÈNE ET L'ASSAINISSEMENT DANS LES ZONES DE YOURTES D'OULAN-BATOR EN MONGOLIE (2ÈME ANNEE)** (c.f. tableau financier récapitulatif ci-après + détails du point de présentation du dossier de séance de la CPAIDD repris en point n°4 du dossier du CA du 29 novembre 2013).

Budget

Montant du projet : 1 023 371 € sur 3 ans (373 754 € en année 2)

Montant total de la participation financière de l'Agence : 150 000 € (50 000 € par an),

1^{ère} année en 2012 : 50 000 €,

2^{ème} année en 2013 : 50 000 €,

3^{ème} année en 2014 : 50 000 € (pour cet engagement, proposition de délégation au Directeur avec une information de la CPAIDD)

Autres financements :

- Communauté d'agglomération Calaisis : 8 876 € en année 2
- AESN : 200 000 € en année 2 (600 000 € au total)
- Autres financements : 114 878 € en année 2

Débats :

Monsieur SCHEPMAN remercie l'équipe de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie ayant réalisé le carnet de voyage de la mission d'évaluation des projets eau et assainissement de Mongolie (Oulan Bator avril 2013).

Monsieur PRADAL souligne également la qualité du carnet de voyage réalisé en régie à l'Agence de l'Eau, grâce à Jean-Luc Vandeweghe.

Ce carnet retranscrit fidèlement l'intérêt de la mission d'évaluation, incluant en 9 jours, voyage inclus, les actions sur le terrain (rencontre d'acteurs, partenariats institutionnels, vérification sur place que les actions financées se concrétisent correctement et que l'appropriation par les populations est effective).

Monsieur THIBAUT explique qu'il est prévu qu'un compte-rendu sous ce même type de format soit réalisé après chaque mission d'évaluation de coopération internationale. C'est ce qui est ainsi prévu avec le Programme Solidarité Eau suite à la mission d'évaluation récente au Bénin et Burkina Faso.

Monsieur COURTECUISSÉ précise qu'un carnet de voyage avait été précédemment réalisé par des jeunes du Parlement des Jeunes pour l'Eau d'Artois-Picardie pour rendre compte d'une de leurs missions.

Il précise qu'Action Contre la Faim, opérateur de projets, est très satisfaite du carnet de voyage sur la Mongolie car il démontre de façon efficace l'action de partenaires tels que les Agences de l'Eau ou les collectivités qui ne sont pas uniquement des financeurs.

***La CPAIDD du 8 novembre 2013 apporte un avis favorable à l'unanimité au dossier.
Dossier transmis pour décision du Conseil d'Administration du 29 novembre 2013.
(participation financière : 50 000 €)***

- 2) **DOSSIER EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION « FRATERNITE TOUT HORIZON » :
PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE D'UN VILLAGE DE
LA COMMUNE DE MANANDONA (MADAGASCAR)** (c.f. tableau financier récapitulatif
ci-après + détails du point de présentation du dossier de séance de la CPAIDD repris en point
n°4 du dossier du CA du 29 novembre 2013).

Budget

Montant du projet : 81 850 €

Montant total de la participation financière de l'Agence : 40 000 €

Autres financements :

- SMAERD (Eau du Dunkerquois) : 14 000 €
- Ville de Dunkerque : 5 000 €
- AQUASSISTANCE : 16 600 €
- Association Fraternité Tout Horizon : 6 250 €

Monsieur COURTECUISSÉ explique que le projet atteint une note d'évaluation de 11/20. Le fait qu'il s'exécute que sur un an et seulement sur le domaine de la distribution d'eau pénalise sa note.

Débats :

Monsieur SCHEPMAN demande si une mission d'évaluation sera organisée pour ce projet sur Madagascar.

Monsieur COURTECUISSÉ explique que des missions d'évaluation s'organisent souvent sur Madagascar pour différents projets financés par des Agences de l'Eau. Il y aura donc la possibilité d'inclure l'évaluation de ce projet à un prochain déplacement.

Il précise que la Ville de Dunkerque pourrait prévoir également une mission d'évaluation sur place.

**La CPAIDD du 8 novembre 2013 apporte un avis favorable à l'unanimité au dossier.
Dossier transmis pour décision du Conseil d'Administration du 29 novembre 2013.**
(participation financière : 40 000 €)

- 3) **DOSSIER EN FAVEUR DE « SOLIDARITES INTERNATIONAL » : PROJET DE RECONSTRUCTION ET D'AMELIORATION DES SYSTEMES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT D'UN QUARTIER DE PORT AU PRINCE AFIN DE FACILITER LE RETOUR DES POPULATIONS SINISTREES (HAÏTI)** (c.f. tableau financier récapitulatif ci-après + détails du point de présentation du dossier de séance de la CPAIDD repris en point n°4 du dossier du CA du 29 novembre 2013).

Budget

Montant du projet : 513 003 €

Montant total de la participation financière de l'Agence : 50 000 €

Autres financements :

- Union Européenne : 165 006 € (acquis)
- Bourges : 20 000 € (acquis)
- Agence de l'Eau Loire Bretagne : 100 000 € (dossier déposé)
- Fonds Eau du Grand Lyon : 100 000 € (dossier déposé)
- Artois Comm : 21 590 €
- Reste à Trouver : 41 820 €
- Participation communautaire : 14 587 €

Débats :

Monsieur PRADAL fait remarquer une petite erreur dans la grille d'évaluation concernant ce projet (0 pour le volet « accès à l'eau »).

Monsieur COURTECUISSÉ lui confirme que le projet comprend bien un volet « accès à l'eau ». La grille sera donc modifiée en conséquence.

En réponse à Monsieur BRACQ, Monsieur COURTECUISSÉ précise qu'Artois Comm est basée à Béthune et est très active en matière de coopération décentralisée. Artois Comm a la compétence assainissement.

**La CPAIDD du 8 novembre 2013 apporte un avis favorable à l'unanimité au dossier.
Dossier transmis pour décision du Conseil d'Administration du 29 novembre 2013.**
(participation financière : 50 000 €)

- 4) **DOSSIER EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION « PEUPLES HUMANA » : PROJET D'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT DANS LA COMMUNAUTE RURALE DE MLOMP – NOUVEAU PROJET (SÉNÉGAL)** (c.f. tableau financier récapitulatif ci-après + détails du point de présentation du dossier de séance de la CPAIDD repris en point n°4 du dossier du CA du 29 novembre 2013).

Budget

Montant du projet : 548 549 € sur 3 ans (187 168 € en année 1)

Montant total de la participation financière de l'Agence : 142 546 € (49 912 € en année 1, proposition de délégation au Directeur avec une information de la CPAIDD pour l'engagement des années 2 et 3)

Autres financements :

- Artois Comm et/ou Communauté d'Agglomération Lens-Liévin : 181 881 € (22 135 € en année 1) : sollicité
- Fonds Européens – « Facilité Eau » : 136 264 € (70 000 € en année 1) : sollicité
- Fondation Véolia Environnement : 50 933 € (20 933 € en année 1) : sollicité
- Fondation France Liberté : 18 737 € (6 000 € en année 1) : sollicité
- Contributions de la Communauté Rurale de MLOMP ; 18 188 € (18 188 € en année 1) : acquise

Débats :

Monsieur SCHEPMAN demande qui est exactement l'association Peuples Humana, porteuse du projet.

Monsieur COURTECUISSÉ explique que « Peuples Humana » est une association basée sur le secteur de Lens. Elle intervient depuis plusieurs années au Sénégal en matière de coopération internationale.

Monsieur COURTECUISSÉ confirme par ailleurs à Monsieur SCHEPMAN que, comme pour beaucoup d'autres dossiers, la majorité des participations financières de l'association sont sollicitées. L'Agence vérifie leur acquisition lors de la convention ainsi que l'existence d'une collectivité locale ou territoriale également partenaire financier du projet.

Monsieur THIBAUT confirme que le régime d'aides de l'Agence l'interdit d'aider un projet s'il n'y a pas de collectivité du bassin partenaire.

***La CPAIDD du 8 novembre 2013 apporte un avis favorable à l'unanimité au dossier.
Dossier transmis pour décision du Conseil d'Administration du 29 novembre 2013.
(participation financière : 49 912 €)***

- 5) **DOSSIER EN FAVEUR DE « PROGRAMME SOLIDARITÉ EAU » : PROJET POUR APPUYER ET DEVELOPPER LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE POUR L'ACCES A L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT (BURKINA FASO ET BÉNIN)** (c.f. tableau financier récapitulatif ci-après + détails du point de présentation du dossier de séance de la CPAIDD repris en point n°4 du dossier du CA du 29 novembre 2013).

Budget

Montant du projet : 40 000 €

Montant total de la participation financière de l'Agence : 20 000 €

Autres financements :

- Agence Française de Développement : 18 000 € (acquis)
- Communauté d'Agglomération de Saint Omer : 2 000 € (acquis)

*La CPAIDD du 8 novembre 2013 apporte un avis favorable à l'unanimité au dossier.
Dossier transmis pour décision du Conseil d'Administration du 29 novembre 2013.
(participation financière : 20 000 €)*

- 6) **DOSSIER EN FAVEUR DU « SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS » : PROJET D'AMÉLIORATION DE LA DISTRIBUTION D'EAU POUR LA 11ÈME SECTION DE LA COMMUNE DE CARREFOUR (HAÏTI)** (c.f. tableau financier récapitulatif ci-après + détails du point de présentation du dossier de séance de la CPAIDD repris en point n°4 du dossier du CA du 29 novembre 2013).

Budget

Montant du projet : 49 771 €

Montant totale de la participation financière de l'Agence : 15 000 €

Autres financements :

- Secours populaire français : 7 471 €
- Commune de Louvroil : 2 300 €
- Conseil Général du Nord : 15 000 €
- Fondation Grand Orient de France : 5 000 €
- Fondation de Lille : 5 000 €

Monsieur COURTECUISSÉ rappelle, en référence au point de présentation, que le projet vise à répondre à un besoin réel, particulier et urgent. Le fait que le projet ne dure qu'une année ainsi que l'absence d'une partie consacrée à l'assainissement impactent négativement la note selon les critères de la grille de notation. La notation de l'Agence est de 10/20.

Cette note étant inférieure à 12/20, il a été proposé à la CPAIDD du 24 mai 2013 de ne pas statuer et de reporter l'examen à la dernière séance de la CPAIDD, en fonction des disponibilités financières.

Débats :

Monsieur SCHEPMAN indique que le Conseil Général du Nord n'a enregistré actuellement aucune sollicitation d'aide de 15 000 € de la part du Secours Populaire Français pour ce projet.

Monsieur BRACQ souligne que les administrateurs doivent juger le projet sur le fond.

Monsieur COURTECUISSÉ explique que l'Agence vérifiera que la demande de financement auprès du Conseil Général du Nord sera bien effective.

Il précise que les derniers projets présentés par le Secours Populaire Français ont bien obtenus les aides présentées.

Monsieur PRADAL indique que malgré le manque de visibilité sur l'acquisition de la demande de participation financière auprès du Conseil Général du Nord, il serait dommage, au vu de l'intérêt du projet, de ne pas accorder l'aide de l'Agence. Moyennant demande de garantie, il considère que l'aide de l'Agence peut être accordée.

En conséquence, après débat, la CPAIDD propose tout de même que le Conseil d'Administration accorde la participation financière de l'Agence sous la condition qu'à terme le Secours Populaire français ait bien obtenu l'aide du Conseil Général du Nord. Dans le cas contraire, le dossier sera à nouveau reporté.

*La CPAIDD du 8 novembre 2013 apporte un avis favorable à l'unanimité au dossier
moyennant la condition de garantie formulée en séance.
Dossier transmis pour décision du Conseil d'Administration du 29 novembre 2013.
(participation financière : 15 000 €)*

*La délibération «ACTION INTERNATIONALE – COOP DECENTRALISEE»
n°13-A-... reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la CPAIDD et est transmise pour
décision du Conseil d'Administration du 29 novembre 2013*

*(DELIBERATION EN POINT 4 du dossier du CA du 29 novembre 2013 - Dossiers
soumis à décision du Conseil d'Administration après avis de la CPAIDD).*

3.2 – MISSIONS D'EVALUATION

3.2.1. - Mission en Mongolie (17 au 24 Avril 2013) – présentation du Carnet de Voyage et du rapport de mission

Monsieur COURTECUISSÉ présente, en référence au dossier de séance, le carnet de voyage et le rapport de la mission en Mongolie qui s'est déroulée du 17 au 24 Avril 2013.

Débats :

Monsieur PRADAL tient à préciser que suite à ce voyage en Mongolie, deux coopérations institutionnelles ont été initiées.

Monsieur COURTECUISSÉ confirme que sur place, 3 structures de Mongolie ont manifesté l'intérêt d'avoir une coopération institutionnelle avec l'Agence :

- La commission de régulation des services d'eau et d'assainissement qui a envoyé à l'Agence un accord de coopération signé,
- L'autorité de bassin de la rivière Tuul (Tuul est une rivière importante de Mongolie qui traverse Oulan Bator),
- L'USUG, distributeur d'eau local. La coopération avec cette structure reste à confirmer.

Monsieur BRACQ évoque les mines d'uranium en Mongolie. Il demande s'il existe sur place des liens avec AREVA.

Monsieur PRADAL explique que l'ambassadeur de Mongolie qui a accueilli la délégation d'Artois-Picardie à Oulan Bator n'avait que d'éloges pour la firme AREVA et l'aérospatiale.

En matière de coopération sur l'eau, il précise que VEOLIA s'illustre également sur Oulan Bator. Un grand emprunt est en cours de négociation dans le cadre de la coopération internationale avec le Ministère français si VEOLIA obtenait le marché de restructuration des réseaux d'assainissement d'Oulan Bator.

Au-delà du marché de l'eau et de l'assainissement, l'ambassadeur de Mongolie a semblé surtout fort intéressé par le marché sur l'uranium.

En terme de réserves minières, le potentiel est important en Mongolie. Il existe aujourd'hui une dérive d'invasion chinoise venant notamment piller de désert de Gobi. Le pays prend conscience de ce pillage en cours et du potentiel économique que représentent les réserves minières pour son développement futur.

La France entretient actuellement de bonnes relations économiques avec la Mongolie (c.f. visite récente du Ministre français Laurent Fabius à Oulan Bator sur le contrat d'uranium).

3.2.2. - Mission au Bénin et au Burkina Faso (30 Septembre au 10 Octobre 2013)

Monsieur COURTECUISSÉ explique que le compte-rendu de la mission d'évaluation au Bénin et au Burkina Faso qui s'est déroulée du 30 septembre au 10 octobre 2013 sera présenté à la première CPAIDD de 2014.

3.2.3. - Retour sur l'Atelier Coopération Décentralisée – Assainissement – 27 Septembre 2013 à Lille (compte-rendu oral)

Monsieur COURTECUISSÉ évoque l'atelier Coopération décentralisée – Assainissement qui s'est tenu le 27 septembre 2013 à Lille.

Il explique que cet atelier a été organisé avec l'appui du Programme Solidarité Eau au Partenariat, Centre Gaïa de Lille.

Les participants venaient de collectivités locales ou d'ONG pour s'informer sur la façon de développer des projets de coopération décentralisée sur la partie assainissement.

ST

ST

4 - COOPERATION INSTITUTIONNELLE

Monsieur COURTECUISSÉ et Madame DERICQ présentent le point n°4 tel que figurant dans le dossier de séance :

Point 4.1 – Information sur les instances Jeunesse

Point 4.2 – Information sur les accords de coopération institutionnelle de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Point 4.1. Information sur les instances Jeunesse

C.f. point détaillé du dossier de séance de la CPAIDD du 8 novembre 2013.

Madame DERICQ présente une partie de l'actualité des instances jeunesse au travers du film réalisé par les jeunes retraçant leur journée du 18 septembre 2013 à Erquinghem Lys qui leur a permis de rédiger leur contribution à la biodiversité des milieux aquatiques.

A la suite de cette journée, le Parlement des Jeunes pour l'Eau s'est réuni et les jeunes ont pu mettre en commun toutes leurs connaissances sur la biodiversité.

Madame DERICQ précise que le film sera présenté à l'EURO-RIOB 2013 qui se tiendra à Plovdiv en Bulgarie du 13 au 16 novembre 2013 où se rendra une délégation du Parlement des Jeunes pour l'Eau du bassin Artois-Picardie pour signer un accord de jumelage avec le Parlement de la Jeunesse bulgare pour l'Eau.

Les jeunes parlementaires du bassin ont travaillé sur l'accord de jumelage qu'ils mettront en commun avec les jeunes bulgares et apporteront également une contribution technique : le film sera utilisé ainsi qu'un diaporama sur la baie de Somme avec la problématique inondation et ensablement de la baie.

Point 4.2. Information sur les accords de coopération institutionnelle de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

C.f. point détaillé du dossier de séance de la CPAIDD du 8 novembre 2013.

5 - DIVERS

5.1 – Planning 2014 (version du 7 octobre 2013)

C.f. point détaillé du dossier de séance de la CPAIDD du 8 novembre 2013.

Monsieur COURTECUISSÉ présente le projet de planning des missions d'action internationale en 2014.

Il précise qu'une délégation polonaise sera accueillie par le bassin Artois-Picardie du 8 au 11 décembre 2013.

Un programme détaillé sera établi pour sa venue lié en partie au thème des inondations.

Monsieur SCHEPMAN demande que ce programme soit communiqué aux administrateurs afin qu'ils puissent également accueillir cette délégation polonaise.

Monsieur SCHEPMAN remercie l'ensemble des participants et clôt la séance de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 8 novembre 2013 à 15h15.

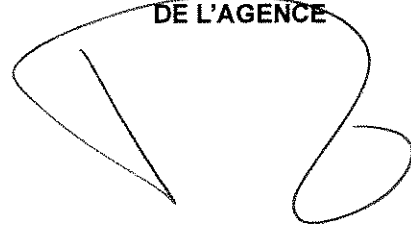
Il donne rendez-vous aux membres de la CPAIDD à la prochaine séance du début d'année 2014 (prévue le 21 février 2014 à 14h00).

**LE PRESIDENT
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DES AFFAIRES INTERNATIONALES
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**



Jean SCHEPMAN

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE**



Olivier THIBAUT